



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-066 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

Absents : Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

OBJET : FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : Vie sportive - Equipements sportifs saison 2019/2020

Rapporteur : André Gal

EXPOSE : Il convient d'adopter de nouveaux tarifs s'agissant de la mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2019/2020.

Un taux directeur d'augmentation est fixé à 1,5 %.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission vie culturelle, vie sportive, vie associative et animation du 29 avril 2019,

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 6 mai 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs de mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2019-2020 présenté dans le document annexé,

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

- D'appliquer ces nouveaux tarifs à partir du 1^{er} septembre 2019.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **30 voix POUR - 1 CONTRE (J. VIAL)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT

Equipements sportifs et véhicule à usage sportif

TARIFS SAISON 2019-2020				
		Utilisateurs Voironnais		Utilisateurs non Voironnais
		Associations Sportives	Autres organismes	
GYMNASES CHAUTARD ET BARCELONE				
<i>Heure de location</i>	Gratuité	24,81 €	49,51 €	
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	205,24 €	410,37 €	
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	108,67 €	217,23 €	
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	123,22 €	246,34 €	
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	307,85 €	615,71 €	
<i>Week end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	369,36 €	738,62 €	
<i>Week end + 1 soirée</i>	Gratuité	451,37 €	902,75 €	
PDV SALLE BASSOLI ET SALLE P. DE COUBERTIN				
<i>Heure de location</i>	Gratuité	30,45 €	60,77 €	
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	251,89 €	503,66 €	
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	133,37 €	266,61 €	
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	151,23 €	302,34 €	
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	377,84 €	755,67 €	
<i>Week end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	453,33 €	906,53 €	
<i>Week end + 1 soirée</i>	Gratuité	553,98 €	1 107,97 €	
POLE DE VOUISE : SALLES DE BOXE, DE JUDO et DE KARATE				
<i>Heure de location</i>	Gratuité	20,30 €	40,60 €	
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	50,06 €	99,98 €	
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	29,88 €	59,64 €	
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	30,51 €	60,90 €	
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	75,90 €	151,80 €	
<i>Week end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	90,91 €	181,81 €	
<i>Week end + 1 soirée</i>	Gratuité	110,83 €	221,53 €	

	TARIFS SAISON 2019-2020		
	Utilisateurs Voironnais		Utilisateurs non Voironnais
	Associations Sportives	Autres organismes	
SALLE DES PRAIRIES			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	16,50 €	33,01 €
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	40,70 €	81,29 €
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	24,30 €	48,49 €
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	24,81 €	49,51 €
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	61,71 €	123,43 €
<i>Week end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	73,91 €	147,83 €
<i>Week end + 1 soirée</i>	Gratuité	90,11 €	180,12 €
TERRAINS DE GRANDS JEUX			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	27,88 €	55,77 €
<i>Demi-journée</i>	Gratuité	83,86 €	167,61 €
<i>Journée</i>	Gratuité	167,61 €	335,22 €
PLATEAUX SPORTIFS			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	14,04 €	27,88 €
<i>Demi-journée</i>	Gratuité	42,03 €	83,86 €
<i>Journée</i>	Gratuité	83,86 €	167,61 €
Ménage supplémentaire après manifestation			
<i>L'heure de ménage</i>		32,08 €	
Véhicule mis à disposition pour transport de matériel			
<i>Tarif au km</i>		0,72 €	

Pour les assemblées générales annuelles des associations voironnaises, la mise à disposition est consentie à titre gracieux.